



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le sujet malheureusement tout trouvé pour mon éditorial concerne l'avenir du RPI « Saint-Michel » et par déduction l'avenir des classes d'Ernolsheim.

Vous êtes probablement au courant : Saint-Jean et Eckartswiller ont pris l'initiative de mener une étude pour mettre fin à notre RPI et créer un RPC avec Ottersthal. (*)

Ce sujet, même s'il avait déjà été abordé de temps à autre, d'une façon très superficielle, a été mis subrepticement à l'ordre du jour par la commune de ST-JEAN qui m'a fait parvenir le **14 octobre 2021**, la copie de la délibération de son conseil municipal réuni le **31 Aout 2021** stipulant, je cite : «[N° 2021-42-02 Regroupement pédagogique intercommunal : M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une réflexion a été entamée sur la création d'un regroupement scolaire avec les communes d'Ottersthal et d'Eckartswiller](#)».

Comme déjà dit et écrit, il ne m'appartient pas de porter un jugement sur la décision de mes collègues. Ils ont probablement de bonnes raisons de vouloir mettre fin à quelque chose qui fonctionnait depuis 2007 et ne manqueront pas de les présenter aux parents d'élèves opposés au projet même si celui-ci n'est qu'au stade de l'étude.

Mais c'est justement parce qu'il est à l'étude que nous nous trouvons dans une situation délicate : si l'étude est concluante le RPC va se faire et Ernolsheim restera sur le carreau.

Nous sommes donc tributaires de leurs conclusions à venir, on ne sait pas quand.

Devons-nous rester dans l'attente ? Alors qu'il est constant que dans les communes proches il y a des réorganisations qui sont en cours, des occasions peut-être à ne pas rater.

Pour ne pas les rater, si besoin en était, le conseil municipal en sa délibération du 25 février 2022 a décidé de demander aux deux communes du RPI actuel de fournir la conclusion de leurs études avant **le 27 avril 2022**.

Fort de celle-ci nous devons agir... ou non. A suivre...

Alfred INGWEILER

Maire

(*) : si RPI : les classes sont réparties sur les communes du RPI
si RPC : les classes se trouvent dans une seule commune et on ferme deux écoles

(*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

Directeur de publication : Alfred INGWEILER

Comité de Rédaction : Muriel ARON, Betty CLAUSS, Sonia FROHN, Michèle PARISOT MULLER, Stéphane POUVIL, Myriam VIX

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Il était prévu que le budget prévisionnel 2022 vous soit présenté lors des « vœux du maire », manifestation qui a dû être annulée pour cause de COVID.



Voici, en bref, les principaux projets d'investissement 2022 :

- poursuite du projet « extension-rénovation » des vestiaires
- achèvement de la rénovation de la 2^{ème} tranche de la rue des Vergers : finitions à faire, réserves à lever, signalétique à mettre en place et aménagement paysager à réaliser
- extension du columbarium
- remplacement de la chaudière gaz du presbytère par une chaudière à pellets
- rénovations de rues : chemin de Steinbourg, chemin de la rue Saint Jean vers le stade, rue de la Zinsel (jonction D219) ...

Par ailleurs, une étude sera menée pour le remplacement de lampes de l'éclairage public par des leds.

Pour plus de détails, voir la délibération du conseil municipal du 25 février 2022 disponible sur le site de la commune (ernolsheim.fr)

AIDE A L'UKRAINE

Les maires de la communauté des communes du Pays de Saverne réunis en assemblée générale à Ernolsheim, dans un souci d'uniformité, ont décidé de proposer à leur conseil municipal de donner un euro par habitant en aide à l'Ukraine.

Les fonds seront versés sur le compte de la Protection Civile partenaire de l'AMF (Amicale des Maires de France). Il s'agit bien d'une proposition, chaque commune étant libre de décider.

Le conseil municipal d'Ernolsheim, dans sa délibération du 25 mars 2022, a suivi cette proposition et a voté une aide financière exceptionnelle au profit de **l'Ukraine d'un montant de 600 euros**.

PARKINGS

C'est connu Ernolsheim souffre, comme beaucoup de « villages-rue », de manque de places de parking et les possibilités d'extension sont extrêmement limitées.

Ce manque se fait encore plus criant les week-ends vu le succès de nos trois établissements de restauration. On constate de plus en plus souvent des stationnements inconsidérés, voire dangereux pour leurs auteurs mais aussi pour des riverains rendus inaccessibles aux premiers secours (pompiers, ambulance etc.).

La situation ne peut pas se régler par un coup de baguette magique, mais elle peut s'améliorer avec un peu de bon sens, de civisme et d'intérêts partagés.

Ainsi si les résidents-proprétaires de véhicules garaient ceux-ci chez eux le week-end plutôt que sur les parkings publics, un gain de places de parking serait assuré.

La municipalité cherche aussi des solutions. Une étude est en cours pour l'aménagement du parking devant les propriétés sises, rue de Monswiller (en face de l'abribus). Il serait possible, à première vue, de créer 10 places de stationnement.

Cela pourrait être un soulagement à condition que les conducteurs veuillent bien faire quelques mètres à pied pour se rendre au « centre-ville ».

Mais ça c'est encore un autre sujet !

JOURNEE CITOYENNE : SAMEDI 23 AVRIL

La journée de mobilisation citoyenne est de retour. Elle n'a pas pu se tenir en 2021 suite Covid.

Elle aura lieu le **samedi 23 avril 2022 à partir de 8h00**.

Elle se terminera par un moment convivial

Le flyer ci-joint décrit le déroulement de cet événement, ainsi que les modalités d'inscription.

L'équipe municipale remercie par avance toutes les personnes, petits et grands, qui donneront un peu de leur temps pour l'amélioration du cadre de vie du village.

Elle remercie aussi les associations qui auront à cœur d'être représentées par leurs bénévoles à cette occasion.

ECOLE : INSCRIPTIONS RENTREE 2022

Les inscriptions auront lieu du **02 au 13 mai 2022**. Elles concernent les enfants nés en 2019 dans les trois communes du RPI Saint-Michel. **Merci de prendre rendez-vous par téléphone au 03 88 70 05 89.**

Les parents devront se munir du livret de famille ainsi que du carnet de santé de l'enfant à inscrire.

ELECTION PRESIDENTIELLE

L'élection présidentielle aura lieu, en deux tours, les 10 et 24 avril 2022 de 08 hres à 19 hres en non-stop. Elle se tiendra de nouveau dans les locaux de la mairie. Rappelons que les procurations sont possibles jusqu'à la veille du scrutin.

ATTENTION : vu la reprise de l'épidémie, des conseils sanitaires pourront être mis en place. Dès à présent, on peut recommander de venir avec son propre stylo. Le port du masque sera toléré

FLEURISSEMENT 2022

Le fleurissement 2022 est déjà sur les rails.

RDV est pris pour la plantation **samedi 28 mai le matin**. Des précisions suivront.

Toute aide sera la bienvenue.

Par ailleurs, la commission « fleurissement/propreté » réfléchit au prochain thème pour 2023. Si vous avez des idées, n'hésitez pas et complétez celles déjà recueillies lors de la récente cérémonie de récompenses « fleurissement ». Renseignements à la mairie

COMMUNIQUE de la PAROISSE

Dimanche 03/04/2022 à 10 h : Culte de Famille à Ernolsheim

Vendredi 15/04/2022 à 10h45 : Culte avec Sainte Cène

Dimanche 17/04/2022 : à 6 h : Vigile Pascal au EUL avec Sainte Cène et petit déjeuner ; **à 10h45** : Culte de Pâques avec Sainte Cène

Dimanche 01/05/2022 à 10h45 : Culte

Dimanche 22/05/2022 à 10 h : Culte de Confirmation

Dimanche 05/06/2022 à 10h45 : Culte

Dimanche 19/06/2022 : Journée des familles Rando + Cultes + Pique-Nique

Dimanche 26/06/2022 à 10h45 : Culte

NOUVELLE ASSOCIATION : LES JEUNIORS EN MOUVEMENT

Une nouvelle association vient de naître à Ernolsheim. Il s'agit de l'association « Les Jeunioris en Mouvement ».

Comme déjà annoncé, la création de cette association est devenue indispensable pour permettre la pérennité des séances de « GYM DOUCE » les lundis après-midi. Il fallait en effet trouver le moyen pour permettre l'intervention d'une animatrice rémunérée.

L'assemblée constituante réunie le 15 mars 2022 et composée d'une quarantaine de participants a adopté les statuts et validé les candidatures pour le Bureau (*). Le dépôt des statuts est en cours.

Rappelons que le conseil municipal a décidé l'octroi d'une aide financière de 1000 euros pour permettre à l'association de se lancer.

(*) Composition du Bureau :

Présidente : BOITEL Evelyne - Vice-Présidente : THIRY Michèle

Secrétaire : NONNENMACHER Antoinette - Secrétaire-adjointe : HENG Agnès

Trésorière : INGWEILER Elisabeth - Trésorière-adjointe : OHLMANN Annie

Assesseurs : CAMISAN Monique - MECK Martine - RIEHL Christiane - THIEBAUT Jean François - VAN ESBROECK Jean Pierre

ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE

Vous aimez la pêche ?

N'hésitez pas et venez à l'étang de pêche de l'association de pêche et de pisciculture locale **le 02 avril à 16h**.



Vous serez accueillis par les responsables de l'association qui vous fourniront d'amples renseignements pour la pratique de cette discipline.

PAGE FACEBOOK

Pour compléter les outils de communication de la commune, une page Facebook est en cours de réalisation.

Elle sera opérationnelle courant avril. Elle traitera essentiellement des événements à venir ou qui ont eu lieu au courant de l'année

BIBLIOTHEQUE

- **Samedi 09 avril à 15 h salle festive** : conférence « Kàffeekränzel » en français et alsacien avec Mme Danielle CREVENAT-WERNER.
- **Samedi 16 avril** : bibliothèque fermée
- **Mercredi 20 avril à 10h30 à la bibliothèque** : contes autour des châteaux forts, pour les enfants à partir de 4 ans
- **Jeudi 21 avril à 14h30 à la bibliothèque** : animation autour des châteaux forts, pour les enfants à partir de 8 ans
- **Vendredi 22 avril : Echange à la Bibliothèque Départementale** : l'équipe se rendra sur place pour choisir une sélection de livres, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits
- **Mercredi 18 mai à 10h30 à la bibliothèque** : contes pour les enfants à partir de 4 ans
- **Mercredi 18 mai à 20 h salle festive** : conférence sur les « châteaux forts » par M. Rudrauf
- **Mercredi 22 juin à 10h30 à la bibliothèque** : conte pour les enfants à partir de 4 ans, avec une animation autour de la musique



AGENDA : 2^{ème} TRIMESTRE 2022

- **Vendredi 01^{ER} avril** : AG Pro Daubenschlag
- **Samedi 09 avril** : Conférence « Kafeeekränzel bilingue alsacien français »
- **Dimanche 10 avril** : 1^{er} tour élections présidentielles
- **Samedi 16 avril** : chasse aux œufs - ASK
- **Samedi 23 avril** : journée citoyenne - Moules frites - FCE
- **Dimanche 24 avril** : 2^{ème} tour élections présidentielles
- **Dimanche 01^{er} mai** : 40^{ème} anniversaire Club Vosgien
- **Dimanche 08 mai** : commémoration du 8 mai
- **Mercredi 18 mai** : conférence sur les « châteaux forts »
- **Samedi 28 mai** : entretien château du Daubenschlag – Pro Daubenschlag
- **Dimanche 05 juin** : soirée Ballermann FCE
- **Dimanche 12 juin** : bœuf à la broche - APP 1^{er} tour élections législatives
- **Samedi 18 juin** : fête d'été - AASPE
- **Dimanche 19 juin** : 2^{ème} tour élections législatives
- **Mardi 21 juin** : fête de la musique

POUBELLES : JE LA SORS ET JE LA RENTRE !



Encore trop de poubelles traînent dehors et cela parfois durant plusieurs jours après le passage du camion encombrant ainsi inutilement les trottoirs.

Pourtant ce n'est pas compliqué :

- Je la sors la veille ou le jour du ramassage
- Je la rentre après le passage du camion (ou le soir lorsque je suis absent durant la journée)